



DISPOSITIF d'APPUI à la COORDINATION

FALAISE - BOCAGE - CAEN - PAYS D'AUGE

CONTACT

- 02 31 94 29 85
- contact@appuisante14.org
 www.appuisante14.org
- 21^{Bis} avenue de Tourville 14000 Caen



Un service de

Principe de fonctionnement



Le Dispositif
d'Appui à la
Coordination,
APPUI SANTÉ 14,
mobilise les
professionnels
dans le cadre
d'un plan
personnalisé
de coordination
en santé



vous êtes un professionnel du secteur social, médico-social ou sanitaire.

Vous accompagnez un usager, sans distinction d'âge, confronté à un parcours de santé complexe :

- polypathologieproblématique
- médico-psycho-sociale
 maladie chronique et/ou
 évolutive
- hospitalisation évitableretour à domicile complexe



Le Dispositif d'Appui à la Coordination, APPUI SANTÉ 14, met à votre disposition une équipe pluridisciplinaire



Claude vit à domicile avec son épouse Marie. Celui-ci s'occupe de sa femme atteinte

d'une hémiplégie. Il est épuisé et décompense de son hypertension artérielle. Il est hospitalisé.

Le médecin traitant mobilise le DAC* pour assurer le maintien à domicile de Marie. Le DAC* sollicite l'intervention du SSIAD et d'un service d'aide au domicile le temps nécessaire. Si la situation reste instable, le DAC* peut passer le relais à un partenaire de proximité compétent.



Monique, 80 ans, atteinte d'un érysipèle, présente un risque de chute. Elle vit seule à son domicile et

ne peut plus se déplacer chez son médecin.

Un seul numéro 02 31 94 29 85

A la demande du médecin traitant, le DAC° contacte Monique et coordonne la mise en place des interventions ; soins infirmiers, interpelle le service APA et assure la mise en place d'aide à domicile.



Loïc, 38 ans, atteint d'une cirrhose décompensée, en perte d'autonomie,

vit au domicile de sa mère depuis son retour d'hospitalisation.

A la demande du médecin traitant, le DAC* s'est rendu à son domicile afin d'évaluer la situation sanitaire et sociale.

Le DAC* a mobilisé l'intervention d'infirmiers libéraux, organisé les ponctions d'ascite et recherché les aides sociales adaptées pour l'aménagement du lieu de vie.

Comment intervient l'équipe

Le DAC s'appuie sur le savoir-faire d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels du secteur sanitaire et social : infirmier(e), assistant(e) social(e), ergothérapeute.

- > Sollicitation par un professionnel.
- Proposition d'une orientation vers une ressource sanitaire ou sociale adaptée à la problématique du patient.
- Évaluation sanitaire et sociale des besoins du patient sur son lieu de vie et accompagnement des aidants.
- → Proposition aux professionnels et au patient d'un Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS).
- Un appui à la planification de la prise en charge et au suivi des interventions auprès du patient (dont l'organisation des admissions et sorties des établissements).
- Retours d'informations réguliers au médecin traitant, des propositions de réajustement des actions entreprises au travers du PPCS si nécessaire

